

AUXONNE



Le Syndicat d'initiative s'est occupé du problème de l'édition et de la diffusion d'une brochure sur la cité

Le S.I. d'Auxonne a tenu une réunion, samedi 20 février, à 20 h. 45, hôtel de ville.

Étaient présents : M. le D^r Guichard, maire d'Auxonne ; MM. Linden, président ; Bresson, vice-président ; Badaroux, secrétaire ; Rémy et Houbron, membres ; Bredillet, représentant la Boule Auxonnaise ; Feuillebois, représentant le comité des fêtes Centre-Est.

Excusés : M. le général Cochard, MM. Bonnetain et Desmures.

Absents : Mme Alizant et MM. Jacquin, Berger et Roy.

M. Linden, président, ouvre la séance.

La réunion a pour objet la mise au point d'une initiative très importante qui intéresse particulièrement le Syndicat d'Initiative : **L'édition et la diffusion d'une brochure sur Auxonne.**

Par lettres successives dont voici la teneur (le président donne lecture de deux lettres explicati-

ves adressées à la municipalité), nous avons demandé une subvention de 50.000 fr. à la municipalité ; cette décision avait été prise à notre dernière réunion, lors de la présentation de la maquette de la brochure. En voici la contexture sommaire :

Un plan d'ensemble. Quelques conseils touristiques. Les curiosités historiques et actuelles de la ville. La production maraîchère, commerce, industrie, les sports, etc... Les fêtes annuelles. Les origines d'Auxonne. Une douzaine de clichés, de la publicité, etc...

En résumé, un document complet, bien présenté, digne de la deuxième ville de la Côte-d'Or, et susceptible de redonner, par son rayonnement tant en France qu'à l'étranger, une recrudescence de tourisme pendant cinq ans, au seul profit de l'intérêt général.

Non seulement la subvention de 50.000 fr. n'a pas été retenue par le Conseil municipal, mais celle de l'année dernière, soit 25.000 fr., n'a même pas été atteinte. Il est vrai qu'il y avait vingt et une sociétés locales à subventionner, dont la moitié est paralysée et embryonnaire.

Nous ne pouvons que déplorer cette décision qui va priver, pendant cinq ans, le commerce local de la propagande touristique nécessaire au moment où un effort sérieux est demandé pour le lancement de la Route Blanche.

Tandis que des villes moins importantes et moins bien placées que la nôtre font un effort soutenu pour favoriser le tourisme, nous nous endormons dans l'immobilisme, faute de ressources et d'appuis.

La proposition était cependant honnête. Il nous fallait, cette année, 50.000 fr pour démarrer. Pendant cinq ans, nous nous engageons à demander peu ou pas de subvention.

Par incidence et du même coup, nous risquons de ne pas être subventionnés par la Direction générale du Tourisme à laquelle nous avons demandé 30.000 fr.

Il nous fallait 130.000 fr. pour faire éditer et diffuser, pendant cinq ans, la brochure, en 10.000 exemplaires (sans le prix des clichés).

Nos calculs approximatifs étaient les suivants :

50.000 fr., subvention de la ville ; 30.000 fr., Direction du Tourisme ; 20.000 fr., commerçants, plus publicité

En conclusion, et en raison de l'attitude du Conseil municipal tendant à paralyser nos efforts au lieu de nous soutenir, nous n'acceptons pas la subvention accordée, si cette dernière n'atteint pas 25.000 fr., chiffre de l'année dernière, et nous serons au regret de vous prier d'accepter, M. le Maire, la démission collective des membres du Syndicat d'Initiative.

Signé :

Les membres du bureau.

|||||

Cinéma l'Aiglon — Le cinéma l'Aiglon présente cette semaine un grand prix international de Vichy : « Anna », une émouvante histoire qui se termine heureusement.

"Le Bien Public"
du 24 février 1954

DIFFUSION CHANTECLER
Janvier 2021